

---

## **Boralex annonce ses résultats du second trimestre de 2016**

*Montréal (Québec), le 4 août 2016* – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX: BLX) annonce aujourd'hui les résultats de son deuxième trimestre clos le 30 juin 2016 alors que la production d'électricité, les produits de la vente d'énergie, le BAIIA(A) et les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation sont tous en augmentation en comparaison des résultats du second trimestre clos le 30 juin 2015. Boralex a également tiré avantage de la contribution des six nouveaux sites mis en service au second semestre de 2015, de même que de l'évolution favorable de l'Euro et du dollar américain. De plus, malgré des conditions climatiques moins favorables pour les sites éoliens existants en France, au Canada et nos centrales hydroélectriques aux États-Unis qui ont réduit l'apport des nouveaux sites, le BAIIA(A) et la marge brute d'autofinancement ont poursuivi leur progression pour ce deuxième trimestre.

Commentant les résultats du trimestre ainsi que les accomplissements récents, M. Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex a indiqué que « nos principaux indicateurs financiers ont connu une croissance même si les volumes de production ont été affectés par les aléas de la météo, ainsi que par l'effet de saisonnalité typique du deuxième trimestre. Du point de vue de nos projets en cours, nous continuons à réaliser ceux-ci de manière rigoureuse tant au niveau des échéanciers que des budgets, en plus de poursuivre le développement de notre pipeline. Plus encore, nous disposons d'une excellente flexibilité financière qui laisse entrevoir un juste équilibre entre l'atteinte de nos objectifs de croissance et la rémunération future de nos actionnaires sous forme de dividendes. »

Sur le plan opérationnel, Boralex a récemment débuté la construction du site éolien de Port Ryerse (10 MW / Ontario) dont la mise en service est prévue d'ici la fin de 2016 et du projet éolien de Moose Lake (15 MW / Colombie-Britannique) dont la mise en service est prévue en 2017. De plus, la Société a clôturé un financement visant les parcs éoliens de Plateau de Savernat et d'Avignonet II en France pour un montant total de 20,4 M€ (29,2 M\$CAN).

<b>FAITS SAILLANTS FINANCIERS</b> (en millions de dollars, sauf la production, la marge de BAIIA(A) et les montants par action)	<b>Périodes de trois mois closes les 30 juin</b>			
	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>IFRS</b>		<b>Consolidation proportionnelle<sup>(1)</sup></b>	
Production (GWh)	566,3	524,7	677,3	662,5
Produits de la vente d'énergie	65,0	58,2	77,0	73,0
BAIIA(A) <sup>(2)</sup>	37,7	35,9	48,4	46,6
Marge du BAIIA(A) (%)	58	62	63	64
Résultat net	(6,6)	(5,8)	(6,6)	(5,8)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(7,3)	(6,3)	(7,3)	(6,3)
Par action (de base et dilué)(\$)	(0,11)	(0,13)	(0,11)	(0,13)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	28,9	13,1	32,5	26,8
Marge brute d'autofinancement <sup>(3)</sup>	27,4	19,3	28,5	27,5

<b>FAITS SAILLANTS FINANCIERS</b> (en millions de dollars, sauf la production, la marge de BAIIA(A) et les montants par action)	<b>Périodes de six mois closes les 30 juin</b>			
	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>IFRS</b>		<b>Consolidation proportionnelle<sup>(1)</sup></b>	
Production (GWh)	1 387,3	1 084,3	1 650,5	1 396,1
Produits de la vente d'énergie	171,0	130,7	199,4	164,2
BAIIA(A) <sup>(2)</sup>	117,7	87,7	138,9	109,0
Marge du BAIIA(A) (%)	69	67	70	66
Résultat net	15,9	1,0	15,9	1,0
Résultat net attribuable aux actionnaires	13,3	(1,0)	13,3	(1,0)
Par action (de base et dilué) (\$)	0,20	(0,02)	0,20	(0,02)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	104,5	62,1	114,0	73,7
Marge brute d'autofinancement <sup>(3)</sup>	87,0	59,5	98,4	70,3

(1) Ces chiffres sont ajustés en consolidation proportionnelle et cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Se référer aux rubriques *Conciliations entre IFRS et Consolidation proportionnelle* et *Mesures non conformes aux IFRS* dans le rapport intermédiaire disponible sur le site web de Boralex (boralex.com) et de SEDAR (sedar.com).

(2) Le BAIIA(A) représente le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement, ajustés pour inclure d'autres éléments. Pour plus de détails se référer à la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* dans le rapport intermédiaire disponible sur le site web de Boralex (boralex.com) et de SEDAR (sedar.com).

(3) Cette mesure est une mesure non conforme aux IFRS. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* dans le rapport intermédiaire disponible sur le site web de Boralex (boralex.com) et de SEDAR (sedar.com).

Ainsi, pour le trimestre terminé le 30 juin 2016, la Société enregistre une hausse de 12 % de ses produits de la vente d'énergie à 65,0 M \$ (ou 6 % à 77,0 M \$ selon la consolidation proportionnelle), de 5 % de son BAIIA(A) à 37,7 M \$ (ou 4 % à 48,4 M \$ selon la consolidation proportionnelle) alors que sa marge du BAIIA(A) passe de 62 % en 2015 à 58 % en 2016 (de 64 % à 63 % selon la consolidation proportionnelle).

La marge brute d'autofinancement de Boralex se chiffre à 27,4 M\$ (28,5 M\$ selon la consolidation proportionnelle) comparativement à 19,3 M\$ (27,5 M\$ selon la consolidation proportionnelle) pour la période de trois mois close le 30 juin 2015. Finalement le résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex se traduit par une perte 7,3 M\$ (0,11 \$ par action) comparativement à 6,3 M\$ (0,13 \$ par action) en 2015. Les données relatives au résultat net sont identiques selon la méthode de consolidation proportionnelle.

## **Perspectives**

L'exercice 2016 donnera lieu à une solide croissance des résultats d'exploitation des secteurs éolien et solaire de Boralex, comme en font foi les résultats des six premiers mois terminés le 30 juin 2016. Cette croissance viendra en majeure partie de la pleine contribution des sites éoliens et solaires totalisant 156 MW qui ont été mis en service au cours de l'année 2015, dont 123,6 MW dans la deuxième moitié de 2015.

De plus, bien qu'ils ne participeront que partiellement aux résultats de 2016, trois sites éoliens totalisant 36 MW seront mis en service vers la fin de l'exercice, soit le site de 10 MW Port Ryerse en Ontario (Canada), le site de Touvent (France) de 14 MW ainsi que la première phase de 12 MW du site Plateau de Savernat (France). Rappelons que la deuxième phase de 4 MW de ce projet sera mise en service au début de 2017. Sous réserve de l'atteinte de certaines conditions, Boralex pourrait aussi se prévaloir d'une participation économique de 25 % dans le projet éolien de 230 MW Niagara Region Wind Farm, en Ontario, dont la mise en service est prévue pour la fin de 2016.

Sur le plan du développement, outre les mises en service mentionnées préalablement, l'exercice 2016 sera surtout dédié à l'avancement des projets éoliens faisant partie du portefeuille acquis par Boralex en France, dont 79 MW pourront être mis en service en 2017 et 2018. Au Canada, la Société œuvre également à l'avancement des projets éoliens Moose Lake de 15 MW en Colombie-Britannique, dont la construction a débuté en juillet dernier, et Otter Creek de 19 MW en Ontario. Les mises en service respectives de ces deux sites sont prévues pour 2017 et 2019. Le projet de 16 MW d'énergie hydroélectrique de Yellow Falls en Ontario devrait quant à lui être complété en 2017. Ceci est sans compter les occasions d'acquisitions de sites opérationnels ou en phase avancée de développement qui pourraient se matérialiser dans l'intervalle.

## **Déclaration de dividendes**

Le conseil d'administration de la Société a autorisé et déclaré un dividende trimestriel de 14¢ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 16 septembre 2016 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 août 2016. Boralex désigne ce dividende comme étant un « dividende déterminé » en vertu du paragraphe 89(14) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toutes les dispositions législatives provinciales applicables aux dividendes déterminés.

## **À propos de Boralex**

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis vingt-cinq ans. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX, et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez [www.boralex.com](http://www.boralex.com) ou [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## **Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs**

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché, les réglementations affectant son industrie, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

## **Mesures non conformes aux IFRS**

Le rapport intermédiaire contient une section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS ». Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise en IFRS et en consolidation proportionnelle le BAIIA(A) et la marge brute d'autofinancement comme mesures de performance. Le BAIIA(A) représente le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement, ajusté pour inclure d'autres éléments. La marge brute d'autofinancement correspond aux flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation.

La direction est d'avis que ces mesures représentent des indicateurs financiers largement utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Ces mesures non conformes aux IFRS sont tirées principalement des états financiers consolidés intermédiaires non audités, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires.

## **Consolidation proportionnelle**

Le rapport intermédiaire contient également une section intitulée « Conciliations entre IFRS et Consolidation proportionnelle », dans laquelle les résultats des Coentreprises détenues à 50 % par Boralex sont traités comme s'ils étaient consolidés proportionnellement plutôt que d'être comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence requise par les IFRS. Selon la méthode de consolidation proportionnelle, qui n'est plus permise en vertu des IFRS, les postes Participations dans les Coentreprises et Quote-part des profits (pertes) des Coentreprises sont éliminés et remplacés par la part de Boralex (50%) dans tous les postes aux états financiers (revenus, dépenses, actifs et passifs). Étant donné que c'est sur la base de la consolidation proportionnelle que Boralex collige l'information sur laquelle elle fonde ses analyses internes et ses décisions stratégiques et opérationnelles, la direction a jugé pertinent d'intégrer cette section « Consolidation proportionnelle » afin de faciliter la compréhension des investisseurs quant aux retombées concrètes des décisions prises par la Société. Ainsi les tableaux qui sont inclus dans cette section présentent une conciliation des données conformes aux IFRS avec celles présentées en fonction de la consolidation proportionnelle.

– 30 –

### **Pour de plus amples renseignements :**

#### **Médias**

Julie Cusson  
Directrice, affaires publiques et communications  
Boralex inc.  
(514) 985-1353  
julie.cusson@boralex.com

#### **Investisseurs**

Marc Jasmin  
Relations aux investisseurs  
Boralex inc.  
(514) 284-9868  
marc.jasmin@boralex.com